Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Bordeaux
direction des services départementaux de l'éducation nationale Landes

ANNEXE 5

DEMANDE DE CHANGEMENT D'ÉTABLISSEMENT : Entrée en Terminale

Cocher la case correspondante

☐ Terminale générale ☐ Terminale technologique

☐ Terminale professionnelle ☐ Terminale CAP

Procédure :
- Transmission de cette fiche au(x) lycée(s) sollicité(s) et à la DSDEN des Landes pour le **3 JUILLET 2020** au plus tard
- **Justificatif de domicile**
- **Bulletins scolaires** de l'année en cours et **fiche de dialogue**
- **Commission départementale d'affectation le 13 juillet 2020**

NOM de l'élève : ..... Prénom : .....

Né(e) le : _ _ / _ _ / _ _ _ _ Sexe : F - M (entourer la mention qui convient)

NOM et Prénom des représentants légaux : .....

……

Adresse des deux représentants légaux (si adresses différentes): .....

……

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : _ _ / _ _/ _ _ / _ _ / _ _ ou _ _ / _ _ / _ _/ _ _ / _ _

Si changement d'adresse à la rentrée, adresse au 1er septembre (joindre un justificatif):……

……

Établissement fréquenté en 2019 – 2020 : .....

Classe : .....

LVA : ..... LVB : .....

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VŒUX D'AFFECTATION POUR LA RENTRÉE 2020

TERMINALE TECHNOLOGIQUE OU PROFESSIONNELLE

Rang du voeu	Terminale Technologique ou Professionnelle (préciser)	Spécialité	Etablissement	Ville	Régime (ext/ 1/2 pens/ Int)

TERMINALE GENERALE

ETABLISSEMENT(S)	2 ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITES	Régime (ext/ 1/2 pens/ Int)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MOTIF DE LA DEMANDE (à renseigner par la famille)

Cocher le ou les motif(s) appuyant la demande et joindre les pièces justificatives.

- ❑ Déménagement : justificatif de domicile
- ❑ Spécialité non proposée par le lycée de secteur
- ❑ Demande de redoublement après échec à l'examen

Dans le cas d'une demande dérogatoire :

- ❑ Élève en situation de handicap : décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDAPH) à fournir
- ❑ Élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé : certificat médical à joindre
- ❑ Élève boursier : notification de bourse 2019-2020 à fournir
- ❑ Élève dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) dans l'établissement souhaité : certificat de scolarité à joindre
- ❑ Élève dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité : justificatif de domicile à joindre
- ❑ Élève devant suivre un parcours scolaire particulier, à préciser :
- ❑ Autre motif, à préciser :

Signature du responsable légal ou de l'élève majeur,

Décision d'affectation : **Mont-de-Marsan, le ……..**

☐ **Admis** **L'Inspecteur d'académie**

☐ **Liste supplémentaire**

☐ **Refusé** **Motif du refus :** **Luc PHAM**

VOIES ET DELAIS DE RECOURS
Article R421-1 et suivants du code de justice administrative

Si vous estimez que la décision prise par l'Administration est contestable, vous pouvez former par courrier postal :

- soit un recours administratif gracieux devant le Directeur académique des services de l'Education nationale des Landes : Il sera examiné durant le mois de septembre 2019 après la rentrée des élèves.
- soit un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Pau.

Le recours contentieux doit intervenir dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision.

Le silence gardé par l'administration pendant plus de 2 mois sur un recours administratif gracieux **vaut décision de rejet** dudit recours.